

Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

N°01/VRP-VD/20-21, en date du **mercredi 27 janvier 2021**

L'an deux mille vingt et un et le vingt sept du mois de janvier à 09h30 s'est tenue une réunion avec les Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants, sous la présidence du Vice Recteur Chargé de la Formation Supérieure du 1^{er} et 2^{ème} Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation

Etaient présents

Mr BEY Said,	Vice Recteur
Mr MOUSSACEB K.,	Vice Doyen de la Faculté Tech
Mr LALALI R.,	Vice Doyen de la Faculté SEGC
Mr AKSAS A.,	Vice Doyen de la Faculté SNV
Mme HAOUCHI A,	Vice Doyenne de la Faculté LLE
Mr ABBAS K.,	Vice Doyen de la Faculté SE
Maifi L.,	Vice Doyen de la Faculté DSP
Djeffal M.,	Vice Doyen de la faculté SHS
KACHENOURA A.,	Faculté de Médecine

Ordre du jour

1. Situation pédagogique au titre de l'année 20/21.
2. Inscription en master 1.

Après avoir souhaité la bienvenue aux Vices Doyens, le Vice Recteur chargé de la pédagogie a rappelé les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Situation pédagogique au titre de l'année 20/21

Dans toutes les facultés, les enseignements en présentiel ont démarré dans les délais et dans le respect du calendrier des vagues arrêté par le conseil de direction de l'université. La deuxième vague (L3 et M2) a entamé les enseignements en présentiel le 24/01/2021. Les réinscriptions sont en cours en raison de l'orientation vers la deuxième (L1 vers L2) ainsi que l'étude des dossiers passerelles (DEUA, BAC +5 et plus). Les réinscriptions en voie d'achèvement.

Pour la faculté de médecine l'enseignement hybride a été adopté par la faculté soit par visioconférence ou par l'enregistrement des cours sur une chaine youtube.

Les stages ont lieu dans de bonnes conditions et les internes ont commencé le

20/12/2021. Les examens du premier semestre ont été programmés en fonction de l'état d'avancement de chaque module et les premiers examens ont été prévus à partir du 28/01/2021.

2. Inscription en master 1

Le Vice Recteur de la pédagogie a attiré l'attention des Vices Doyens de la pédagogie sur la nécessité de vérifier les dossiers dans candidatures pour une inscription en master au titre des 20 %. Il a été constaté que des étudiants ayant abandonné leurs études dans leur établissement d'origine postulent une nouvelle fois dans d'autres universités. Après l'avis pédagogique des équipes de formation au niveau des départements, l'avis de vice rectorat est indispensable. Un avis (favorable ou défavorable) sera transmis aux facultés après vérification de la situation pédagogique de l'étudiant sur PROGRES. Les vices doyens sont appelés à transmettre les dossiers des candidats dans les plus brefs délais.

La séance fût levée à 12H00.

Fait le 28/01/2021

Le Vice Recteur

